



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 26 juin 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Raymond VILLALBA

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien DE TRUCHIS

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 27
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,
M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, Mme Elodie JIMENEZ, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,
M. Raymond VILLALBA, Mme Marie SAYERSE, M. Joël RESTIF, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Philippe GARROTÉ, M. Frédéric LOUSTAU, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Sabine SALLE, Mme Maïtena FERRAN, Mme Céline BODET, M. Iñaki ECHANIZ, M. Michel ADAM, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Lydia LAGARONNE, Mme Carole LADEUX, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Geneviève CIMORRA donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- M. Jean-Michel IDOPE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- Mme Sonia CAMPAGNE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Nadia DUPEROUSSE donne pouvoir à Mme Carole LADEUX
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Michel ADAM

Était absente :

- Mme Hélène HIEL

36 - DÉGRÈVEMENTS D'ASSAINISSEMENT SUR LES FACTURES DE 2025 ET 2026

Des dégrèvements ont été accordés pour les années de facturation 2025 & 2026, sur des factures d'eau potable (part assainissement) en raison de surconsommations liées à des dysfonctionnements avérés sur les installations privées.

Procédure WARSMANN (applicable dans le cas de « consommations d'eau anormales » d'au moins deux fois le niveau de consommation moyen de l'abonné (exclusivement fuite sur canalisation intérieure).

DEGREVEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT : Dispositif WARSMANN

Numéro	Abonné	Adresse	Consommation initiale facturée	Nouvelle consommation après dégrèvement	Montant réduction sur facture initiale	Cause	Année de la facture
1	POULAIN Claude	06 rue Edouard HERRIOT	477	43	1 254,26 €	FUITE CANALISATION	2026
2	LE MOIGNIC Leïla	35 Av. de LATTRE de TASSIGNY	127	41	248,54 €	FUITE CANALISATION	2026
3	LABARRERE Roland	05 rue José de La BORDA	17	3	40,46 €	FUITE CANALISATION	2026

TOTAL 1 543,26 €

DEGREVEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT : hors dispositif WARSMANN

N°	Abonné	Adresse	Consommation initiale facturée	Nouvelle consommation après dégrèvement	Montant de la réduction sur facture initiale	Cause	Année de la facture
1	LASSUS-DAVID Jean-Yves	33 Cité BEDAT	40	22	52,02 €	FUITE CANALISATION	2025
2	SENO Renaud	04 rue des TROIS MOUSQUETAIRES	143	43	289,00 €	FUITE CANALISATION	2025

TOTAL 341,02 €

Où cet exposé, et après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 15 juin 2026,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**,

-PREND ACTE des dégrèvements accordés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 26 juin 2026.
 Suivent les signatures.-

La Maire,

AFFICHÉ LE 30/06/2026




Marie-Lyse BISTUÉ

